

TABLEAU DE RÉFÉRENCE POUR L'UTILISATION DU CODE « TYPE-SOURCE »

AVERTISSEMENTS : *Le tableau ci-joint est uniquement à titre d'aide.*

Les unités sont libres d'utiliser le code Type-source à leur convenance.

Les cases en couleur indiquent cependant quels codes sont réservés à des unités ou à des fins spécifiques.

CODE TYPE-SOURCE	LISTE DES CV_PROPHECY CONVERTIS À SYNCHRO	
	TYPE DE COMPTE-GL	INFORMATION ADDITIONNELLE SELON LES ABRÉGÉS DE LA LISTE
001-BILAN	BILAN-ACTIF OU PASSIF DI-PASSIF, STAT-PASSIF	
100-SALAIRES & AS	DÉPENSE-UNITÉ	SELON LES ABRÉGÉS : ✓ AVSOCIAUX ✓ SALRECUPER ✓ SAL (COMPTE-GL : 90000001 @ 98000000)
150-BOURSES	DÉPENSE-UNITÉ	SELON L'ABRÉGÉ : BOURSES (COMPTE-GL : 73500000 @ 73599004)
200-DÉPENSES GÉNÉRALES	DÉPENSE-UNITÉ	TOUTES LES COMPTE-GL NON PRÉVUS AUX ABRÉGÉS ASSOCIÉS AUX TYPE-SOURCE : 100, 150, 300, 400
220-DÉPENSES GÉNÉRALES RECHERCHE	DÉPENSE-UNITÉ	TOUTES LES COMPTE-GL NON PRÉVUS AUX ABRÉGÉS ASSOCIÉS AUX TYPE-SOURCE : 100, 150, 300, 400 TYPE-SOURCE RÉSERVÉ AUX FONDS DE RECHERCHE
300-DÉPENSES SPÉCIFIQUES FONDS DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSE-UNITÉ	SELON L'ABRÉGÉ : REPRERECEP (COMPTE-GL : 73000001 @ 73000006 73098999)
400-DÉPENSES IMMO. CAPITALISABLES	DÉPENSE-UNITÉ	SELON LES ABRÉGÉS : ✓ IMMOCHAT (COMPTE-GL : 82520001 @ 82560002) ✓ VIREMENT (COMPTE-GL : 87610001 @ 87620002)
600-REVENUS INTERNES ET EXTERNES	REVENU-EXTERNE REVENU-INTERNE	
230-FCI - DÉPENSES GÉNÉRALES	CE CODE « TYPE-SOURCE EST STRICTEMENT RÉSERVÉ AUX PROJETS SUBVENTIONNÉS PAR LA FCI IL EST IMPORTANT D'UTILISER LE CODE DE TYPE-SOURCE 230 POUR TOUTE TRANSACTION IMPUTABLE À UN PROJET FCI IL FAUT ÉGALEMENT <u>OBLIGATOIREMENT</u> UTILISER L'UNE DES 10 CATÉGORIES PRÉVUES POUR CE CODE TYPE-SOURCE	
235-FCI - DONS EN NATURE	CE CODE « TYPE-SOURCE EST STRICTEMENT RÉSERVÉ À LA DIRECTION DES FINANCES POUR LES PROJETS SUBVENTIONNÉS PAR LA FCI	
240, 250, 500	CES 3 CODES DE TYPE-SOURCE SONT STRICTEMENT RÉSERVÉS AUX SERVICES AUXILIAIRES, AU CEPSUM & À LA DI	
900-RÉSERVE BUDGÉTAIRE	CE CODE DE TYPE-SOURCE EST RÉSERVÉ À LA DIRECTION DES BUDGETS	

2011-03-18